



Bilan des déchets produits par Port Atlantique La Rochelle

DESCRIPTION & OBJECTIF

Les différentes activités de l'établissement génèrent des déchets à traiter.

Conformément à la réglementation, le Port met en place des modes de collecte adaptés aux différents types de déchets.

LE SUIVI

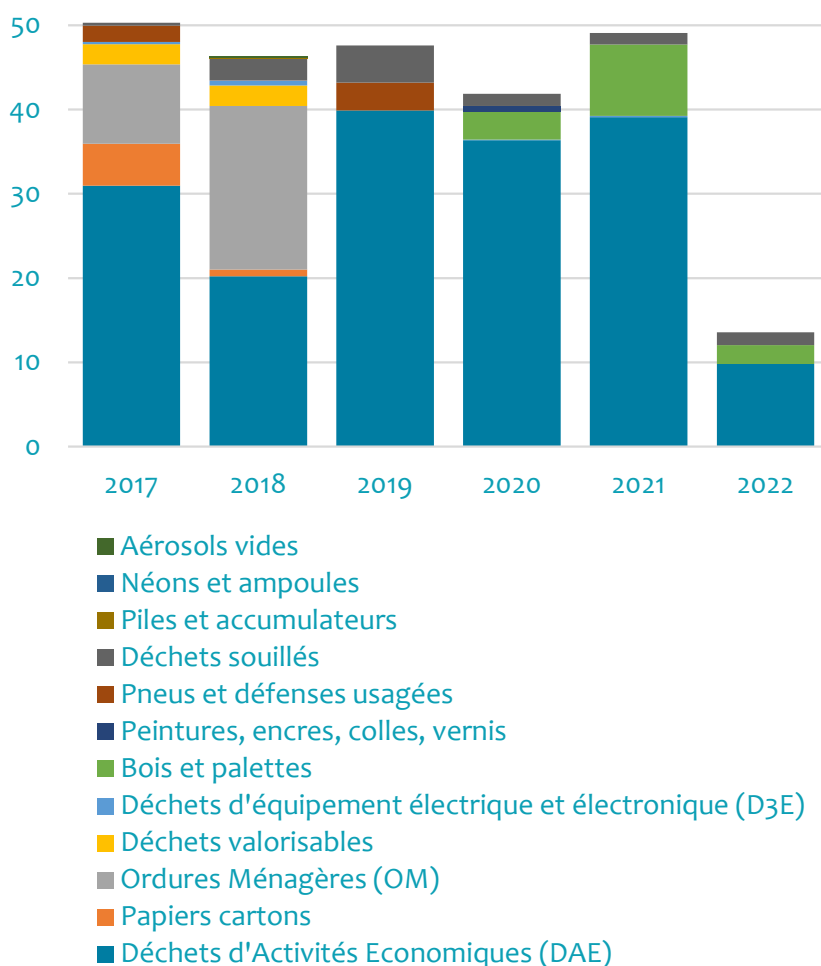
Les déchets internes de Port Atlantique La Rochelle sont produits par ses salariés dans les bureaux et ateliers (huiles usagées, matériaux souillés, piles, cartouches d'impressions, papier et cartons...).

Les déchets d'activités Economiques (DAE) proviennent des déchets de voirie et des macrodéchets récupérées lors des opérations de dragage.

Ces macrodéchets se composent :

- de filets, bouts d'aussières, filins etc. qui sont stockés dans des paniers de 5 m³. Ils sont débarqués à terre et stockés dans des bennes en vue d'un traitement en filière adaptés
- de pneus débarqués et stockés en vue de leur traitement

Déchets produits par les activités du port (t)



Depuis 2019, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a repris la gestion de la collecte des ordures ménagères et des déchets valorisables et les données relatives à ces déchets ne sont plus disponibles.

LE BILAN

En 2022, 13,6 t de déchets ont été produits par les activités du port, en diminution de 72 % par rapport à 2021.

Le plus gros tonnage revient aux DAE (9,8 t) et au bois et palettes (2,2 t).

Les déchets souillés représentent une collecte de 1,5 t, quantité stable depuis 2020.